pour remonter jusqu'au roi, existait en germe dans l'esprit des légistes qui eux-mêmes l'avaient puisée dans le droit romain. La prodigieuse diversité du régime féodal, ses abus et les souffrances qu'il imposait contribuèrent à fortifier et à rendre populaire la notion d'unité que personnifiait le pouvoir royal.

Il n'est pas un bourgeois qui, en rédigeant les doléances aux Etats généraux du XIVe au XVIIe siècle, n'eût au fond de son cerveau la conception plus ou moins vague de la machine que devait perfectionner Richelieu et achever Louis XIV. Aux dissemblances locales était opposée partout l'uniformité symétrique qui, de progrès en progrès, atteignit son apogée sous Colbert pour reparaître sous de nouveaux noms dans la constitution de l'an VIII. Quelque jugement qu'on soit amené à porter sur cette organisation, il est un point qui ne peut être contesté : pendant sept siècles, tout ce qu'il y avait d'éclairé en France a voulu, avec une suite dans la volonté que n'a dépassée aucune nation, établir l'unité sur un plan hiérarchique qui ne tolérât ni écart, ni diversité.

Telle a été sur ce point la force d'impulsion que, comme toujours, la mesure a été dépassée. Notre vieille France avait un si vif désir d'établir, au détriment de la diversité seigneuriale, le contrôle d'une règle commune, qu'elle en arriva à abdiquer ses libertés locales. Privilèges municipaux, états provinciaux, elle les abandonna ou les laissa périr, satisfaite d'être, au même titre que le seigneur, dans la main du Roi. C'est en ce sens qu'il est juste de dire que nos pères ont sacrifié la liberté à l'égalité.

Mais les idées de liberté couvaient au fond des esprits; quand l'ordre, le premier besoin d'une société régulière, était assuré, on sentait poindre ce besoin de prendre part aux affaires qui à travers des manifestations très diverses, reparaissait sous une forme toujours semblable: le libre vote de l'impôt, le droit de consentir les subsides, droit réclamé par ceux qui devaient les payer.

Voilà, dans le passé de la France, en le dépouillant de tous les incidents de l'histoire, le premier aspect du problème.

Ecrire l'histoire, c'est décrire les oscillations des institutions humaines; dans la vie comme dans la pensée de l'homme, tout est entrainement et réaction.

L'Assemblée constituante, en haine des intendants, avait supprimé tout représentant du pouvoir central auprès des administrations locales élues par les citoyens. — Le Consulat et l'Empire ne se bornèrent pas à rétablir les préfets, mais ils investirent le pouvoir central du droit de nommer les conseillers généraux et les conseillers municipaux.

De ces principes opposés devaient découler les conséquences naturelles.

La période intermédiaire avait amené dix ans d'anarchie administrative.

De l'an VIII jusqu'à la chute de l'Empire, la centralisation étendit sur tout le territoire son action sans contrepoids.

Ce fut sous la Restauration, avec la Charte, au premier réveil de la liberté, que parurent les critiques : mais les vœux se concentraient sur l'élection des membres des conseils départementaux et communaux. La loi de 1831 sur les Conseils municipaux et celle de 1833 sur les Conseils généraux privèrent le gouvernement du choix des mandataires locaux pour le remettre à l'électeur censitaire, que le suffrage universel devait remplacer quinze ans plus tard.

En enlevant au pouvoir central la nomination de près de 400,000 conseillers, le législateur de 1831 et de 1833 votait l'acte de décentralisation le plus hardi qui ait été accompli en ce siècle.

C'est un fait très rare qu'un pas considérable n'ait pas été suivi quelque temps après d'un mouvement de recul. Contre l'élection des conseils locaux, il ne s'est manifesté parmi les contemporains ni un regret, ni une critique. La réforme arrivait à point : l'éducation politique des citoyens était prête à la comprendre et digne de l'appliquer.

L'esprit de réforme se tourna vers l'extension des compétences. La loi de 1837 sur les communes, la loi de 1838 sur les départements marquèrent un nouveau progrès; au cours de leurs discussions les plus approfondies qu'ait vues notre histoire parlementaire, se produisirent la plupart des vœux qui forment, depuis soixante ans, le programme des décentralisateurs.

Si nous essayons de classer ces vœux suivant un ordre logique, nous sommes frappés de les voir se rattacher à deux idées principales, à deux critiques de nature très différente : le rôle de l'Etat et sa méthode.

L'Etat moderne, dit-on, se mêle de tout; il pénètre dans un domaine qui ne lui appartient pas, étend son action, en réduisant l'initiative des citoyens; il se fait transporteur, banquier ou commissionnaire, fonde des entreprises d'allumettes, d'éclairage et de voitures publiques, tente d'ouvrir des boulangeries, des pharmacies, et il habitue les Français, par cette immixtion croissante, à l'extension universelle des monopoles qui prépare, si l'on n'y veille, le règne du collectivisme. Contre ces détestables empiètements qui caractérise le socialisme d'Etat, la lutte est soutenue avec ardeur par tous ceux qui défendent la liberté. Les décentralisateurs font rentrer cette lutte dans leur programme. Il y a des discours entiers, des études complètes sur la décentralisation où il n'est question que du rôle de l'Etat et de ses limites.

La méthode de l'Etat, l'absorption par le pouvoir central non pas seulement des forces individuelles, mais des pouvoirs locaux, Paris attirant vers lui la vie provinciale, les ministères décidant tout, les autorités locales réduites à être des agents de transmission sans force propre et peu à peu l'énergie individuelle émigrant de la commune et du département vers la capitale où se concentrent, en un afflux formidable, les affaires de la nation, son activité et sa vie : voilà le tableau que présentent les décentralisateurs.

Ce dernier ordre de critique est le propre du programme. C'est à lui que s'applique réellement le mot de Décentralisation. Laissons donc à toutes les écoles antisocialistes le soin, d'ailleurs très urgent, de combattre les empiètements de l'Etat, et bornons nous ici à examiner les remèdes qui sont proposés pour corriger la méthode de travail de l'Etat.

La décentralisation peut s'entendre à ce point de vue de trois manières : on propose d'enlever des attributions au pouvoir central pour les donner :

1° Aux fonctionnaires locaux ;
2° Aux autorités locales électives;
3° Aux autorités locales nouvellement créées.

Dans notre prochain article, nous examinerons les attributions qui peuvent être retirées au pouvoir central pour être données aux fonctionnaires locaux.

GEORGES PICOT, de l'Institut.

LA NOTE TURQUE

Londres, 30 mai. — Il faut constater que si les nouvelles d'Athènes publiées par les journaux de Londres et celles qui ont été télégraphiées de Constantinople sont extrêmement pessimistes au point de vue de la tranquillité publique et de la sécurité de la dynastie, les renseignements qui viennent directement d'Athènes sont, au contraire, sur ces deux points, d'un optimisme marqué.

Malgré tout, les rumeurs de Constantinople produisent une certaine impression. La réponse de la Porte à la note des ambassadeurs est considérée ici comme une simple indication que la Porte est disposée à négocier pour la conclusion de la paix.

Ce sont, après tout, de bonnes dispositions ; mais, on ne se fait ici aucune illusion sur les difficultés de détail que les négociations rencontreront et sur les lenteurs de la Porte, tout en ayant la conviction que le but n'en sera pas moins atteint.

Déclarations du comte Mouravieff

Paris, 30 mai. — Une dépêche de source autrichienne dit que le comte Mouravieff aurait fait les déclarations suivantes à l'ambassadeur de Turquie à Saint-Pétersbourg :

1° La Turquie doit renoncer à l'annexion de la Thessalie ;

2° L'Europe ne souffrira, en aucun cas, une continuation de la guerre. La Porte fera bien de faire preuve de conciliation. Il n'a pas été question de l'indemnité de guerre.

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC

A TOURCOING

On sait que les fêtes de Jeanne d'Arc à Tourcoing avaient été retardées jusque hier dimanche.

Le souvenir de la grande Lorraine est toujours vivant à Tourcoing. A toutes les fenêtres, les drapeaux nationaux et les étendards de Jeanne d'Arc flottent. Quelques bâtiments sont illuminés. Dans les églises, les cérémonies ont été très suivies.

A St-Christophe, un salut solennel a été chanté à six heures et demie.

Après différents chants, M. l'abbé Poullet, préfet de discipline à l'Institution du Sacré-Cœur, a prononcé un éloquent panégyrique.

La péroraison a émotionné l'assistance; le prédicateur qui avait pour la Pucelle d'Orléans des sentiments d'admiration, a su les communiquer à ses auditeurs.

A l'église Notre-Dame, M. l'abbé Bonduel, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur, a développé, en un sermon remarquable, une thèse peu exploitée : Le patriotisme et ses effets.

Dans les autres églises, la cérémonie a également revêtu un caractère imposant.

Dans la soirée, bon nombre d'édifices sont illuminés ; nous devons mentionner l'Institution du Sacré-Cœur, le pensionnat de Notre-Dame des Anges et l'Institution de la Ste-Union.

Plusieurs maisons particulières sont éclairées à giorno

Jusqu'à une heure avancée de la soirée, des promeneurs parcourent les rues et stationnent devant les établissements illuminés.

Les Tourquennois gardent toujours ce patriotisme qui oblige à rendre hommage à la jeune fille vaillante qui a repoussé l'Anglais hors de France.

Un incident s'est produit dans la soirée vers dix heures moins un quart; les promeneurs qui stationnaient devant le monastère de N.-D. des Anges entendaient parfois de grossières appréciations émises par des jeunes gens de 18 à 20 ans, mais personne n'avait relevé ces ineptes paroles.

Tout à coup, des cris de « Vive la Sociale », éclatent. La foule riposte aussitôt. Les agents de police témoins de la scène poursuivent les manifestants. Une arrestation a été opérée; c'est celle d'un jeune homme de vingt ans.

Plusieurs collectivistes ont traversé en groupe les rues de Tourcoing en chantant l'éternelle *Internationale*.

A HEM

A la messe de dix heures, la plupart des membres du conseil municipal et les membres du bureau de bienfaisance se tenaient dans le chœur, ayant à leur tête M. Leclercq-Taffin, maire, assisté de ses deux adjoints, MM. Droulez et Pollet. L'église était pavoisée de drapeaux et d'oriflammes. A beaucoup de maisons flottait aussi le drapeau national.

A LANNOY

La ville avait dimanche un véritable air de fête. Les drapeaux, oriflammes et bannières sont nombreux. Au presbytère, nous admirons sur la façade un magnifique transparent représentant la grande Française.

A onze heures du matin, une messe spéciale est dite, en son honneur, à l'église. M. le chanoine Destombes, doyen, officie. L'église est comble.

Nous remarquons les membres du conseil de fabrique et quelques conseillers municipaux.

La musique municipale exécute plusieurs morceaux et bientôt paraît en chaire M. l'abbé Agache, professeur au collège de Roubaix. L'orateur a littéralement soulevé son auditoire.

Pendant l'office, une quête pour l'hospice a été faite par M. J. Mulliez-Dewailly, le sympathique conseiller d'arrondissement de Lannoy.

A LILLE

Dès la première heure du jour, dimanche, les balcons des principales rues de la ville se sont garnis de drapeaux tricolores et bannières à l'effigie de Jeanne d'Arc; rue Faidherbe, au premier étage des maisons, courait une longue série d'oriflammes bleues, blanches ou roules.

Sur la Grande-Place, quelques cafés ont arboré le drapeau tricolore, comme aux jours des grandes fêtes.

Dans les églises, il y a eu grande affluence le matin aux différentes messes A St-Maurice, à l'issue de la messe de midi, un *Te Deum* a été chanté.

La cérémonie était présidée par Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, assisté de Mgr Williez, évêque d'Arras.

Les étudiants des Facultés catholiques, qui s'étaient rendus en corps à la messe, ont, après l'office, regagné leur cercle, rue Nationale, drapeaux déployés.

L'après-midi, des panégyriques de Jeanne d'Arc ont été prononcés en différents endroits. Au clocher de nombreuses églises, sinon sur toutes, flottent les drapeaux français, du Pape et de la Pucelle.

Dès trois heures de l'après-midi, on rencontre dans les rues de nombreux ouvriers transportant des caisses contenant des milliers de verres de couleurs, ou des garçons des bazars portant des paniers remplis de ballons multicolores pour les illuminations de la soirée.

Dans les quartiers ouvriers, une assez grande animation règne également; par les soins du Comité, des drapeaux tricolores ou des bannières ont été placés aux fenêtres des mansardes; des distributions de verres de couleurs ont été faites également.

Lille, 30 mai. — La soirée a présenté une animation extraordinaire. Une foule énorme de promeneurs a sillonné les artères principales de la ville contemplant les illuminations des façades dont quelques-unes présentaient un aspect réellement féerique. La journée n'a donné lieu à aucun incident.

A DUNKERQUE

Dunkerque, 30 mai. — Dès le matin, de nombreux drapeaux flottaient à toutes les fenêtres. A midi un *Te Deum* a été chanté en l'église Saint-Eloi, où le panégyrique de Jeanne d'Arc a été fait par M. l'abbé Monteuis.

A 11 heures, la musique de l'institution de Notre-Dame des Dunes est allée à la chapelle de la Madone chercher l'étendard de Jeanne d'Arc, qui a été déposé en l'église St-Eloi. A 4 heures, un salut solennel a été célébré en l'église St-Eloi.

A PARIS

Paris, 30 mai. — La manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc, organisée par la Jeunesse Catholique, et qui avait été remise, en raison de la catastrophe du Bazar de la Charité, a eu lieu aujourd'hui.

Dans la matinée, un groupe de jeunes gens a fixé un drapeau à la statue de Jeanne d'Arc, située sur la façade de l'église St-Denis. Le curé de la paroisse a prononcé un court panégyrique de l'héroïne.

A une heure et demie, deux à trois cents personnes se sont rendues boulevard Saint-Marcel, où un drapeau a été également placé sur la statue de Jeanne d'Arc élevée en cet endroit.

Mais la manifestation la plus importante s'est produite à trois heures, place des Pyramides, autour de l'œuvre célèbre de Frémiet.

Les manifestants, revenant du boulevard Saint-Marcel, se sont joints aux groupes qui les attendaient place du Carrousel.

Le cortège, comprenant près de six cents personnes, précédé de trois drapeaux et escorté de deux inspecteurs de police, s'est acheminé vers la place des Pyramides. Là, deux drapeaux ont été attachés à la statue, aux cris répétés de : Vive Jeanne d'Arc ! Vive la France ! Vive la Jeunesse catholique ! La France aux Français ! Vive le duc d'Orléans ! Vive le Roi !

Un des inspecteurs s'est alors approché de M. l'abbé Garnier, lui disant : « Maintenant, dispersez-vous. Je ne tolérerai aucun discours ».

— Contentons-nous d'acclamer l'héroïne, a répondu l'abbé. Et les acclamations ont recommencé.

Puis, les manifestants se sont séparés, les uns se rendant à Notre-Dame où doit avoir lieu une cérémonie religieuse; les autres, conduits par l'abbé Garnier, se rendant à Aubervilliers, pour une cérémonie analogue.

Aucun incident ne s'est produit. Une trentaine d'agents stationnaient près de la place des Pyramides. La manifestation terminée, ils ont fait circuler curieux et manifestants.

En l'église métropolitaine, un service solennel a été célébré à trois heures, sous la présidence de l'archevêque. Le panégyrique de Jeanne d'Arc a été prêché par le P. Bouvier.

A tous les piliers étaient suspendues des oriflammes aux couleurs de Jeanne d'Arc avec des écussons portant les noms des villes et les dates où l'héroïne livra bataille. Les grandes orgues étaient tenues par M. Sergent; M. Sère tenait le petit orgue.

Après le panégyrique a eu lieu la procession de la bannière de Jeanne d'Arc ; puis le salut du Saint-Sacrement a été donné.

A Aubervilliers, la cérémonie a eu lieu à quatre heures et demie; la panégyrique a été prononcé par M. l'abbé Garnier.

Ce soir, banquets et conférences à Aubervilliers, à Montrouge, rue des Saints-Pères, etc.

Une contre-manifestation

Paris, 30 mai. — Une partie du groupe de la jeunesse catholique qui avait manifesté, dans l'après-midi, autour des statues de Jeanne d'Arc, s'est rendue à Aubervilliers, où avait lieu une cérémonie religieuse analogue à celle qui était célébrée à Notre-Dame.

A la sortie et comme ils se dirigeaient vers la salle où ils devaient assister à un banquet, ces jeunes gens ont été l'objet d'une manifestation hostile et grossière de la part d'une poignée d'énergumènes conduits par le député Walter.

Au chant de la *Carmagnole*, la jeunesse catholique a répondu par les cris de : Vive Jeanne d'Arc, vive le Christ ! Devant leur courageuse attitude, les révolutionnaires, qui faisaient mine d'engager une bataille, ont dû se replier. Tout s'est borné à une légère bagarre.

Le banquet, au cours duquel l'abbé Garnier a pris la parole, s'est terminé sans incidents.

A la sortie, les jeunes gens se sont reformés en cortège, et ont parcouru les rues d'Aubervilliers en entonnant des chants catholiques.

Dans la soirée, un autre banquet a eu lieu avenue d'Orléans où M. Simonin a prononcé une vibrante allocution. Enfin, rue des Saints-Pères, M. Lerolle, conseiller municipal, a fait une conférence très applaudie sur l'héroïne chrétienne.

Ces réunions avaient attiré beaucoup de monde. On s'est séparé aux cris enthousiastes de : « Vive Jeanne d'Arc ! Vive le Christ ! Vive Léon XIII ! Vive la fête nationale de Jeanne d'Arc ! »

A LYON

Lyon, 30 mai. — La fête de Jeanne d'Arc a été célébrée ce soir par un feu d'artifice tiré sur la colline de Fourrières, en même temps que par une fête vénitienne donnée sur la Saône.

NOUVELLES DU JOUR

Elections législatives

Paris, 30 mai. — Voici les résultats des élections législatives d'aujourd'hui :

2e circonscription de St-Gaudens (Haute-Garonne) ; Inscrits, 20819; Votants, 11498. — MM. Ruau, conseiller général, radical, 10225 voix, ELU; Caperan, rédacteur à la direction des chemins de fer de l'Etat, radical, 670 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Abeille, radical, élu sénateur.

COTES-DU-NORD. — Première circonscription de Lannion; inscrits, 12.998; votants 8.682. MM. Derien, maire de Lannion, conseiller général (droite) 7.651 voix élu; divers 35. Il s'agissait de remplacer M. le comte de Kergariou (droite) décédé.

Deux élections sénatoriales

Deux élections sénatoriales ont eu lieu dimanche dans l'Aube et dans le Doubs.

Dans l'Aube il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Le Royer, inamovible, decédé. Le premier tour de scrutin donne lieu à ballottage.

M. Renaudat, républicain, arrive *ex æquo* avec M. Pinel, radical; mais tous les autres candidats se désistant en faveur de M. Renaudat, l'élection de ce dernier paraît assurée.

Dans le Doubs, M. Taillard, républicain, est élu au premier tour contre son concurrent radical.

Aube. — 2e tour de scrutin. — Votants 686. — M. Renaudin, républicain, 436 voix, élu; M. Binel, radical, 224; divers, 16.

La catastrophe de la cathédrale de Pise
Neuf morts. — Nombreux blessés

Pise, 30 mai. — Les dernières nouvelles de la catastrophe d'hier à la cathédrale portent à neuf le total des morts. Vingt-et-un blessés ont été transportés à l'hôpital.

Les autres ont été conduits chez eux.

Parmi les blessés qui ont été transportés à l'hôpital, onze ont pu sortir ce matin. L'état des autres s'améliore, sauf pour deux, dont les blessures sont très graves.

La plupart des blessés et des morts sont des femmes ; toutes les victimes appartiennent à la population de Pise.

L'ambassade marocaine à Paris

Paris, 30 mai. — L'ambassade marocaine a continué ce matin la série de ses visites officielles. Si Mohammed bey Moussa, accompagné de sa suite, s'est rendu, à onze heures, au ministère de l'agriculture; il a été reçu par le chef de cabinet, M. Mersey, qui a conduit les ambassadeurs dans les salons du premier étage auprès du président du Conseil.

L'entrevue a duré environ dix minutes après quoi l'ambassade est rentrée au Grand Hôtel. Quelques instants après, M. Méline, accompagné de son chef de cabinet a rendu sa visite à l'ambassadeur. Cet après-midi, à cinq heures, l'envoyé du sultan du Maroc, s'est rendu au Palais Bourbon pour saluer M. Brisson.

Nouvelles interpellations

Paris, 30 mai. — On lit dans l'*Eclair*, à propos de la future interpellation Mougeot :

« L'opposition ne désarme pas et dès hier, M. Mongeot annonçait son intention d'interpeller le gouvernement sur sa politique intérieure, et cette fois, disait M. Mougeot, je serai aussi documenté que dans l'affaire Marcourt. Nous croyons savoir qu'il s'agit notamment de certains déplacements de fonctionnaires.

» Après cette interpellation, c'est une interpellation sur la politique financière, puis une autre sur la politique coloniale qui seront déposées. »

Une chasse au tigre dans les bois de Meudon

Paris, 30 mai. — Une chasse peu banale vient d'être courue dans les bois de Meudon. Depuis quelques jours, le bruit courait dans Meudon qu'un fauve terrible battait les bois dans tous les sens. Les uns disaient que c'était un lion énorme; d'autres tenaient pour un tigre des plus féroces; on ne rencontrait que gens qui déclaraient avoir entendu les rugissements épouvantables du terrible félin.

Il y avait encore le parti des incrédules qui se refusaient à ajouter foi aux racontars les plus variés dont la ville de Meudon était devenue l'écho.

Pour une fois, ceux-ci avaient tort. Il y avait bien un tigre dans la forêt, un malheureux animal échappé de quelque ménagerie, on ne sait pas laquelle, et qui s'était réfugié là à la recherche d'une jungle quelconque. Comme le carnassier, poussé par la faim, pouvait devenir fort dangereux et qu'il eut été difficile de le capturer vivant, une escouade du génie, détachée à l'école d'aérostation de Chalais, procéda à une battue en règle et le fauve, surpris dans un hallier, tomba sous une décharge générale.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La démission d'un administrateur du Bureau de bienfaisance. — M. Henri Ducateau, administrateur du Bureau de bienfaisance, a envoyé samedi sa démission au Préfet du Nord. Le maire de Roubaix a été également informé par lettre de cette décision.

Le nouveau secrétaire des hospices de Roubaix. — Nous apprenons que M. Descamps, secrétaire de la mairie de Croix, vient d'être nommé secrétaire des hospices de Roubaix.

La commission administrative des Hospices a décidé de faire la distribution mensuelle de secours aux assistés le samedi 6 juin prochain, au lieu de lundi, qui est un jour férié.

Elections au Conseil des Prud'hommes. — C'est cette année — au mois de septembre ou d'octobre probablement — qu'auront lieu les élections pour le Conseil des prud'hommes.

Les sortants sont, pour la 1re catégorie (filature et peignage), prud'hommes ouvriers, Henri Segard et Henri Pollet; prud'hommes patrons, Louis Lefebvre et Edmond Lefebvre.

Pour la 2e catégorie (tissage), prud'hommes ouvriers, Achille Lepers et Emile Carrette ; prud'hommes patrons, Alexandre Vernier et Alexandre Catteau.

Pour la 3e catégorie (métallurgie), prud'homme ouvrier, Henri Vandeputte ; prud'homme patron, Léon Dupire.

Pour la 4e catégorie (bâtiment), prud'homme ouvrier, Clodomir Denonne ; prud'homme patron, André Derville.

La revision des listes électorales pour les électeurs de prud'hommes se feront en juin. C'est le Préfet qui fixe la date des élections.

Au banquet Weerts, qui a eu lieu samedi soir, à l'Hôtel Ferraille, et dont nous avons rendu compte, M. Léon Petit, avocat, a lu les vers que voici :

TOAST A WEERTS

Quand Apollon, fuyant le courroux de son père,
Vint passer son exil au terrestre séjour,
En attendant que luise un astre plus prospère,
On dit qu'il enseigna des arts le noble amour.
Il apprit aux mortels le culte du génie;
Sa lèvre, humide encore du breuvage des Dieux,
Murmura les accents sacrés de l'harmonie,
Ce langage divin qu'il apportait des cieux.
Les muses, consolant ses royales tristesses,
Vinrent le couronner de myrtes et de fleurs,
Et toutes, à l'envi, prodiguant leurs caresses,
Lui firent oublier l'exil et ses douleurs !
Jusqu'au jour où, porté sur les ailes rapides
De l'aigle, messager de l'immortalité,
Il regagnait l'Olympe et recevait les guides
Des coursiers du soleil, roi de l'immensité.
Mais il avait laissé le sublime héritage
Que, Maître, vous avez recueilli de ses mains,
Comme l'ont recueilli ceux dont fut le partage
D'être épris d'idéal au milieu des humains ;
Comme l'a recueilli Nadaud, cette autre gloire,
Dont le nom immortel brille sur la cité,
Nadaud dont nos enfants garderont la mémoire,
Le souvenir vivant et le nom respecté;
Comme l'ont recueilli les semeurs de l'idée,
Les artistes qui vont sous les cieux infinis,
Malgré tous les écueils dont la route est bordée,
Ecouter les oiseaux qui chantent sur les nids!
Comme l'ont recueilli ceux qui, levant leur verre,
Viennent fêter ici votre titre nouveau,
Ce titre qui mérite un vivat bien sincère,
Roubaix, à qui porta vaillamment ton drapeau,
Lorsque le dévouement devient chose flétrie,
Toi ! tu mets un rayon à sa noble beauté !
Tu fais le cuirassier mourant pour la patrie
Aux pieds du Christ mourant, lui, pour l'humanité.

LÉON PETIT.

Le Syndicat de l'Industrie roubaisienne a célébré dimanche, sa fête annuelle. Les syndiqués ont commencé la journée par l'assistance à une messe qui a été dite, à huit heures et demie, en l'église Notre-Dame. A eux seuls, ils emplissaient à peu près la vaste enceinte.

Le R.P. Pascal, qui officiait, a prononcé, après l'évangile, un discours très documenté et parfaitement en rapport avec la circonstance.

Ayant pris son texte dans l'évangile du jour: «Et vous aussi, vous me rendrez témoignage », il a constaté que les membres du Syndicat de l'industrie roubaisienne rendaient, par leur présence à cette heure dans le saint lieu, un solennel témoignage à Jésus-Christ.

Il les a disculpés du reproche d'hypocrisie qu'on leur adresse et les a adjurés de repousser énergiquement cette injure imméritée et leur a montré nettement la différence qui sépare l'hypocrite dont un extérieur menteur recouvre une âme perverse du chrétien qui peut être entraîné au péché par sa nature, mais qui conserve la foi religieuse dans son cœur.

Le prédicateur a ensuite indiqué, en les développant, les qualités que doit avoir le témoignage que Jésus-Christ attend de ses serviteurs. Il doit être, a-t-il dit, fier, parce qu'il est rendu à la majorité divine ; courageux parce qu'il s'appuie sur la fierté et l'amour ; public, parce que l'homme n'est pas un être isolé, mais essentiellement sociable ; et enfin loyal, c'est-à-dire, reconnaissant Dieu tel qu'il est et ne cherchant pas à rabaisser sa dignité suivant de mesquines considérations humaines.

L'homme, a conclu le R. P. Pascal, en rendant à Jésus-Christ ce témoignage avec toutes ses qualités, acquiert un caractère de haute dignité et mérite que son Souverain Maître lui rende à son tour un bien précieux qui sera le gage d'une éternité de bonheur.

Pendant la messe, la *Grande Fanfare*, sous l'habile direction de M. Monmarché, a interprété avec perfection et un juste tempérament de sonorité, *Minuit* et la *Marche de Gourko*. La *Chorale Jeanne d'Arc* s'est aussi fait entendre. Elle a interprété un *Sanctus* et un *Agnus Dei* d'une façon remarquable qui fait autant honneur aux exécutants qu'à leur chef, M. Arthur Dhaenens.

Après la messe, les membres du syndicat se sont formés en cortège et, musique en tête, se sont rendus par les rues des Lignes, Nain, de l'Hospice et de la Gare et par la Grande-Rue et la rue du Collège, en leur local de la rue de la Paix.

Ce cortège a été vraiment imposant et a attiré l'attention sur son passage par son ordre parfait, la dignité des assistants et son extraordinaire étendue. On pourra se faire une idée du nombre des syndiqués qui y ont pris part, lorsque nous aurons dit que nous avons constaté que la tête du cortège avait déjà pénétré dans le local de la rue de la Paix, lorsque la fin du défilé tournait le coin de la Grande-Rue pour s'engager dans la rue du Collège.

Des vins d'honneur ont été offerts aux musiciens de la *Grande-Fanfare*, et à dix heures un quart a eu lieu l'assemblée générale annuelle du syndicat, présidée par M. Louis Cordonnier, ayant à ses côtés M. Philippe Logé, vice-président ouvrier, et les membres (patrons, employés et ouvriers) du comité syndical.

La parole a d'abord été donnée au secrétaire, M. Amédée Prouvost, pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui a été adopté sans observation.

Puis est venu le tour des rapporteurs.

M. Eugène Ernoult a exposé la situation morale et financière, de laquelle il résulte que le nombre des nouvelles admissions est de 391 dans le syndicat, de 112 dans la société de secours mutuels Saint-Joseph et de 112 dans les dizaines libres. Il y a eu également deux réadmissions dans la société de secours mutuels.

Deux distributions en nature ont eu lieu pour les familles nombreuses chargées d'enfants en bas âge : 123 familles ont participé à la première et 141 à la deuxième. — 77 syndiqués ont reçu, à l'occasion des naissances, l'indemnité qui a été augmentée. — Cinq réservistes et vingt-six territoriaux ont touché une indemnité par enfant de dix francs pour les premiers et de cinq francs pour les seconds. — Cinq vieillards incapables de travailler ont reçu à titre de cadeau, une somme de deux francs par mois. — Quatre nouvelles sociétés ont été fondées au siège syndical.

Le rapport de M. Ernoult signale encore diverses particularités concernant les Cercles d'études sociales, les sociétés chorale et dramatique, la société Saint-Henri pour les maisons à bon marché, la boulangerie l'Union, etc.

La situation financière accuse un excédent de dépenses de 3042 fr. 65; mais le rapporteur fait remarquer qu'il n'y a pas lieu de s'effrayer de cet excédent qui est purement accidentel et tient à la non location en 1896 et à la mise en état de l'ancien siège syndical et à l'acquisition des drapeaux et des insignes. L'encaisse de l'année précédente permet d'ailleurs d'y faire face sans mettre le syndicat en déficit.

M. Lerouge a lu le compte-rendu moral et financier de la société de secours mutuels Saint-Joseph et de la société des retraites Saint-Henri.

M. Debuyne a présenté le rapport de M. Alexandre Faidherbe sur la société de consommation Saint-Martin, comprenant le charbon, les pommes de terre, les couvertures, et la pharmacie. Ce rapport contenait une proposition de modification aux statuts qui, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Le dernier rapport a été lu par M. Hubert Mesplomb. Il concernait les travaux du comité ouvrier d'études sociales et rendait compte des diverses questions traitées dans les séances de ce Comité.

Dans ce rapport très longuement développé, nous avons noté en particulier la question des conseils de conciliation et d'arbitrage dont l'examen a occupé quatre séances. La composition, la compétence, le fonctionnement, les avantages de ces conseils, le rôle des syndics et divers autres détails ont été minutieusement examinés. La réalisation de ce projet qui est en bonne voie aurait certainement une très heureuse influence sur les rapports entre les employeurs et les employés.

Plusieurs passages de ce rapport et surtout la conclusion ont été chaleureusement applaudis.

M. Louis Cordonnier, après la lecture des rapports, a remercié les membres du comité syndical et du comité d'études de l'intelligence et du dévouement qu'ils consacrent à l'amélioration des intérêts matériels et moraux des syndiqués. Il a constaté la bonne marche du syndicat, ses progrès, l'accroissement du nombre de ses membres et de ceux des diverses œuvres qui lui sont rattachées.

Nous avons, a-t-il dit, épuisé la série des questions économiques ; nous entrons dans une période de perfectionnement. La question des rapports entre patrons et ouvriers, qui est à l'étude, est féconde en résultats pour la pacification des esprits.

Il annonce que, la boulangerie l'Union s'étant préoccupée du soulagement des veuves des adhérents décédés, avait décidé d'attribuer une allocation de cinquante francs pour chaque décès et que, grâce à la fondation d'un généreux donateur anonyme, les femmes de tous les ouvriers syndiqués toucheront une somme de cent francs à la mort de leur mari.

M. Louis Cordonnier parle aussi d'un nouveau groupe de maisons à bon marché avec des améliorations dans la disposition.

Il termine en remerciant les chefs, ses collaborateurs, et tous les membres du Syndicat. « Vous donnez un grand spectacle, a-t-il dit, vous agissez en silence et avec recueillement, mais avec force et courage. Vous êtes l'espérance pour l'avenir; vous préparez le succès, le triomphe du Roubaix grand, qui sera toujours la ville la plus intéressante de France».

Après cette allocution dont la conclusion a été couverte d'applaudissements, il a été procédé au tirage de la tombola dont voici le résultat :

M. Napoléon Pyat, de la maison Toulemonde-Destombe, a gagné l'obligation de cent francs de l'Union. Dix autres lots consistant en une montre, sont échus à MM. Henri Duquenne, de la maison Toulemonde-Destombe; J.-B. Quittelier, de la maison Heyndrickx, Noufflard et Cie; Louis Gyssens, de la maison Dubar-Delespaul; Alf. Deschamps, de la maison Etienne Motte; J.-B. Delobel, de la maison Toulemonde-Destombe; Jos. Fauvarque, médaillé du Tonkin; Henri Imbreck, de la maison Toulemonde-Destombe; J. Leblanc, de la maison D'Halluin-Lepers; François Moulard, de la maison Toulemonde-Destombe; et Adolphe Forest, de la maison Heyndrickx, Noufflard et Cie.

Avant de lever la séance, M. Louis Cordonnier a demandé la récitation d'un *De profundis* et a annoncé qu'une somme de cinq francs serait allouée à chaque conscrit en souvenir de la fête annuelle.

Les montres gagnées à la tombola pourront être réclamées dans huit jours chez M. Delespaul.

La bénédiction de la bannière de la chorale « La Jeunesse de l'Ancien temps ». — Dimanche, en l'église du Saint-Sépulcre, la chorale « La Jeunesse de l'Ancien temps » a fait bénir sa bannière.

La cérémonie a eu lieu avant la messe de midi pendant laquelle la chorale s'est fait entendre avec la *Fanfare du Créchet*, dans la *Prière des Francs* de Buot. La fanfare a ensuite interprété deux autres morceaux.

L'exécution, sous la direction du chef de la *Fanfare du Créchet* a été excellente.

Nous nous permettons une observation qui s'adresse à beaucoup de sociétés de musique. En raison de la longueur de la *Prière des Francs* qui a été donnée en premier lieu, un vicaire de la paroisse a dû attendre longtemps en chaire pour faire les annonces des offices de la semaine. L'assistance commençait même à donner des signes d'impatience. Cet inconvénient eût pu être évité en changeant l'ordre des morceaux. Les deux derniers étant assez courts, la « Fanfare du Créchet » aurait eu le temps d'en exécuter un avant l'évangile; la *Prière des Francs* aurait occupé le reste de la messe et le dernier morceau aurait servi de sortie.

Nous avons fait souvent cette remarque; les chefs de société, ne se renseignant pas sur le temps qu'ils disposent pour ne pas interrompre la suite des cérémonies religieuses, s'exposent à cet inconvénient qui pourrait être facilement évité par une entente préalable avec le clergé de la paroisse.

Après la messe, M. le curé de Saint-Sépulcre a félicité les exécutants des deux sociétés en faisant, avec à-propos, remarquer que la nouvelle société justifiait à son début son titre de « Jeunesse de l'ancien temps.» Dans l'ancien temps, a-t-il dit, la jeunesse se distinguait par sa bonne tenue à l'église. C'est ce que vous avez parfaitement réalisé.

La nouvelle chorale est rentrée à son local, rue Watt, en faisant avec la «Fanfare du Créchet » une promenade dans le quartier.

Le cercle « l'Aviron » de Roubaix aux régates de Valenciennes. — Nouveaux succès des équipes roubaisiennes. — Dimanche ont eu lieu à Valenciennes les grandes régates internationales. Les meilleures sociétés nautiques du nord de la France et de la Belgique ont pris part aux différentes épreuves qui ont présenté un intérêt extraordinaire.

Le *Cercle l'Aviron*, de Roubaix, a remporté trois magnifiques victoires qui placent désormais cette vaillante société sportive au premier rang parmi toutes les équipes de la région.

Le premier prix a été décerné au *Cercle l'Aviron* pour les courses en deux et quatre juniors et le troisième prix pour la course en quatre seniors.

Nous présentons à nos concitoyens nos plus sincères félicitations et nous formons le vœu que la saison qui vient de s'ouvrir sera pour eux une série ininterrompue de brillants succès.

La fête d'escrime du Contre de Quarte. — Dimanche, la fête d'escrime française offerte par les membres effectifs du Cercle d'escrime, le *Contre de Quarte*, à ses membres honoraires, a obtenu un succès complet.

Beaucoup d'amateurs s'étaient rendus au local de la société, chez M. Emile Depauw, cafetier, place Notre-Dame, pour assister aux intéressants assauts qui y ont eu lieu.

Tout le monde a remarqué le bon goût avec lequel la salle avait été décorée et admiré les panoplies d'armes anciennes et exotiques qui garnissent les murs.

Cette transformation de la salle est due à l'amabilité d'un membre du cercle qui a bien voulu prêter des armes de sa collection et au bon goût de M. Leriche, père, le dévoué président du cercle, qui s'est chargé de former, aidé de son fils, M. Leriche, professeur du cercle, les remarquables panneaux qui ont fait dimanche soir l'admiration de tous.

Les assauts ont débuté par des attaques entre deux tireurs de beaucoup de mérite : MM. Leriche et Vanackère.

On a encore remarqué les assauts entre MM. Astier, ex-prévôt de Joinville-le-Pont et Moulart, ex-maître de Joinville également.

Nous avons revu avec plaisir M. Vanackère dans un assaut de contre-pointe avec M. Remond.

L'assaut au fleuret entre M. Boutteville, ex-prévôt des tirailleurs algériens, et M. Paul Guédin, du Cercle, a été très applaudi, de même que la partie de boxe entre MM. Lorthiois et Huvenne.

En somme, soirée très réussie qui a montré une fois de plus l'essor que prend le Cercle du « Contre de Quarte.»

Le nouveau comité de la société de gymnastique l'« Ancienne ». — La société de jeux athlétiques l'Ancienne a, dans son assemblée générale du 29 mai dernier, renouvelé son comité comme suit :

Président actif, MM. Pratte-Buisine; vice-président, C. Decock; moniteur général, J. Vroman; chef de gymnastique, J.-B. Vancraynest; secrétaire général, G. Desquiens; trésorier, A. Chevalier; secrétaire adjoint, A. Cornille; trésorier adjoint, A. Leclercq; porte-drapeau, G. Letirand; moniteurs, L. Pollet, H. Bausire, G. Letirand, Ch. Dens; commissaires, A. Dubocage, F. Delarue, O. Vermeire, D. Rogier; pharmacien ambulant, F. Didry.

Hier, la nouvelle commission s'est rendue chez M. Pratte-Buisine pour le remercier d'avoir bien voulu accepter la présidence active.

M. Pratte a remercié les membres en quelques mots aimables.

Une récompense honorifique. — Une médaille d'argent de 2e classe a été décernée à M. Camille Bécu, sergent à la compagnie des sapeurs-pompiers de Roubaix, qui s'est distingué dans un violent incendie. Nous adressons nos sincères félicitations au nouveau médaillé.

IL EST A 3,00 le kilog, le délicieux beurre d'Oostcamp, fraistous les jours, garanti pur ; rue du Bois 13, et dépôts succursales. 19330

Le festival du Pile. — Dimanche, le festival organisé par la Fanfare de Beaurepaire avait amené une grande animation dans le quartier du Pile.

A trois heures, les vins d'honneur ont été offerts au local de la Fanfare de Beaurepaire, à la société des Trompettes de l'Epeule, à la Musique municipale de Leers, à l'Harmonie du Crétinier-Wattrelos et à la chorale la Fraternelle.

A l'issue de la réception, le cortège s'est mis en mar-

FEUILLETON DU 1er JUIN 1897. — N° 61.

Le Courrier de Lyon

PAR

MARC MARIO

CHAPITRE XXVIII

LA BRÉBAN

Elle vit un homme assez grand, vêtu d'une façon bourgeoise : un chapeau aux larges ailes dissimulait tout le haut de son visage sur lequel s'étalait une barbe noire comme le jais.

— Que demandez-vous ? questionna-t-elle.

Au lieu de répondre, l'inconnu poussa doucement la porte et entra.

Madeleine Bréban était courageuse. Elle n'eut pas un seul instant de peur, mais elle était intriguée des façons mystérieuses de cet inconnu qui, avant de lui adresser la parole, referma soigneusement la porte.

Alors, il vint à elle et lui dit :

— Vous vous nommez Madeleine, n'est-ce pas?

Elle ne répondit pas, sa surprise était trop forte.

L'homme ajouta :

— Je vous ai suivie ce matin depuis la rue Saint-Roch, où vous demeurez, jusqu'à la rue du Petit-Bourbon où demeure mon maître.

— Votre maître ! fit alors la Bréban au comble de la stupéfaction.

— Le marquis de Coudray. Je me nomme Pierre Le Candec.

— Ah !... mais vous étiez à la Feuillade.

— C'est cela... Tout à l'heure je vous expliquerai tout ce qui s'est passé. Je viens de la part de mon maître ; nous avons à causer longuement. Est-ce que l'on ne peut nous entendre ?

— Je ne sais pas, je suis arrivée ici depuis dix minutes à peine.

— Je le sais, je vous ai vue entrer. Savez-vous si les chambres voisines sont occupées ?

— Je l'ignore.

— Attendez, je vais m'en assurer.

Le Breton, car c'était lui en effet, ouvrit la porte de la chambre et sortit sur le palier. Il alla écouter aux portes des chambres voisines et jeter un coup d'œil à l'intérieur par les trous des serrures qui étaient assez larges. Il ne vit rien.

Dès qu'il fut revenu et que la porte fut refermée, il dit en élevant un peu la voix ;

— Nous pouvons parler, il n'y a personne.

Et il s'assit sur un fauteuil.

La Bréban vint s'asseoir auprès de lui.

— Mon maître, commença Pierre Le Candec, m'avait chargé de vous voir. Il m'avait donné votre adresse. Je suis donc allé ce matin rue Saint-Roch, non pour vous voir tout de suite, car je voulais prendre des précautions, mais pour me rendre compte de la maison et pour chercher un moyen de pénétrer chez vous sans être vu. J'étais en train de tirer des plans à ce sujet quand je vous ai vue sortir. Aussitôt, je me suis mis à vous suivre, pensant que je trouverais peut-être une occasion de vous parler. Je n'ai pas voulu vous accoster dans la rue parce que j'avais peur que votre surprise à ma vue, le refus que je redoutais de votre part puisque vous ne me connaissiez pas, j'avais peur que tout cela n'attirât sur nous l'attention des passants, et j'ai de bonnes raisons pour ne pas être l'objet de la curiosité publique. C'est ainsi que je vous ai vue aller à la rue du Petit-Bourbon, où j'ai compris que vous alliez voir mon maître. Il n'y habite plus, j'ai porté moi-même à la propriétaire le prix de la location et je lui ai donné congé.

— Qu'est-il donc arrivé ? demanda alors la Bréban.

— Mon maître a été dénoncé, répliqua le Breton, et il est obligé de se cacher.

— Dénoncé !... et pourquoi ?

— Vous savez bien que M. le marquis de Coudray et son beau-père, M. le duc des Roziers, ont dû émigrer quand a éclaté la Révolution. Ils étaient revenus en France, grâce à un faux nom et en s'installant à Angers où personne ne les connait.

— Je le sais.

— Vous connaissez aussi le but qu'ils poursuivaient ?

— Oui, ils voulaient racheter le château de la Feuillade, où ils disaient qu'ils avaient des intérêts immenses.

— C'est cela, répondit avec empressement Pierre Le Candec.

Fort maladroit observateur, le Breton crut avoir compris que la Bréban ignorait le but dans lequel ses maîtres voulaient reprendre possession de leur ancienne résidence. Il avait reçu une mission à ce sujet du marquis de Coudray et il crut avoir atteint le but auquel il tendait.

En vérité, la Bréban ne savait encore rien des épouvantables secrets que recélaient les souterrains de l'ancien château-fort, mais elle n'était pas convaincue que le marquis de Coudray lui avait dit la vérité, et elle s'était promis de chercher qu'elle était la véritable cause de ce désir de posséder de nouveau la Feuillade, désir si ardent que l'on avait offert du vieux manoir des sommes qui en excédaient considérablement la valeur réelle.

Le Breton continua :

— Mes maîtres ont donc été dénoncés. On a su que les noms qu'ils avaient pris étaient de faux noms et ils ont été obligés de se cacher pour ne pas être arrêtés, car de ce temps-ci, il ne fait pas bon d'appartenir à la noblesse et surtout d'avoir été à la Cour comme M. le duc des Roziers.

Cette raison était vraisemblable. La Bréban crut que c'était la vérité.

— M. le marquis m'a chargé de venir vous trouver. Il m'a recommandé les plus grandes précautions et j'ai eu la chance de vous rencontrer. Mais vous avez donc quitté la rue Saint-Roch ?

Cette question embarrassa un instant la femme de Courriol, mais elle répondit :

— J'ai l'intention de déménager..., je suis revenue ici provisoirement

— Mon maître a, paraît-il, besoin de vous voir.

— Où pourrai-je donc le trouver ?

— M. le marquis habite en ce moment du côté de l'église Saint-Sulpice, chez un prêtre, l'abbé Randon.

— Un prêtre ?

— Qui a prêté serment pour la forme, afin d'échapper à la persécution. Si vous le voulez, je vais vous conduire chez lui, M. le marquis vous attend.

— Eh bien ! allons-y, dit la Bréban.

Pierre Le Candec et la Bréban descendirent ensemble. En bas, une voiture vide passait. Ils la prirent. Le Breton donna l'adresse au cocher.

— Rue de la Grande Chaumière, 3, dit-il.

La voiture partit au trot peu rapide de la haridelle qui la traînait.

L'abbé Randon était vicaire à Saint-Sulpice. C'est de lui que l'on s'entretint pendant le trajet.

La Bréban adressa quelques questions à Pierre Le Candec sur la Feuillade, mais le Breton esquiva les réponses. Il prétendit qu'il ne savait rien et qu'il avait quitté son emploi de régisseur pour suivre ses maîtres dans leur exil. Il expliqua même que c'était pour cela qu'il s'était déguisé, car si on le reconnaissait, cela pourrait mettre sur la trace du lac et du marquis.

Ils n'avaient pas vu, en sortant de l'*Hôtel de la Paix*, qu'un homme de mauvaise mine les avait observés. Ils ne savaient pas non plus que cet homme, avait couru à sa poursuite, n'avait pas tardé de la rejoindre, s'était installé sur les ressorts de derrière et avait fait avec eux le trajet de la rue Croix-des-Petits-Champs à la rue de la Grande-Chaumière.

Dès que la voiture s'arrêta devant la porte de la maison où habitait le vicaire de Saint-Sulpice, cet homme avait lestement quitté son poste et il avait traversé la rue, afin de ne pas être vu.

Le Breton conduisit la Bréban chez l'abbé Randon.

Le marquis de Coudray y était. Il était en proie à une grande agitation, car il marchait à grands pas dans le salon, puis il s'asseyait, puis il se levait, comme s'il ne pouvait pas tenir en place.

Au premier abord, la Bréban ne le reconnut pas. Comme Pierre Le Candec, il était déguisé. Il avait une fausse barbe blonde coupée ras et une perruque de même couleur que sa barbe.

— Ah ! enfin, vous voici, Madeleine ! dit-il dès que la porte fut ouverte et qu'il la vit ; j'avais hâte de vous voir.

Pierre Le Candec, après avoir refermé la porte, se retira discrètement dans une pièce voisine. Alors, quand ils furent seuls, le marquis dit à la Bréban :

— Mon envoyé vous a dit ce qui nous était arrivé? Nous sommes dénoncés, obligés de nous cacher, de fuir. Plus que jamais, j'ai besoin de vous, et de nouveau, je vous dis de compter sur ma reconnaissance. Vous savez, Madeleine, que je ne suis pas un ingrat.

Cette protestation ne produisit pas grand effet sur la Bréban.

— La Feuillade est vendue, reprit le marquis. C'est un ingénieur de Paris, un ami de Lesurques, qui l'a achetée. Il n'y a plus d'espoir de ce côté et nous y avons renoncé. Cet homme, un nommé Eymery, y habite désormais avec son neveu et il ne la revendra jamais.

— Qui vous a donc dénoncé ? demanda la Bréban.

— Eh ! répondit le marquis, je ne puis faire encore que des suppositions à ce sujet, mais j'éclaircirai cela et c'est pour atteindre ce but que j'aurai recours à vous.

— A moi?

— Dans la situation qui m'est faite, je ne puis agir au grand jour ; je suis obligé de me cacher, car nous vivons dans une époque où tout ce qui est de souche aristocratique est suspect et voué à la haine des révolutionnaires. — Le sort qui me serait réservé si j'étais découvert serait le vôtre aussi, Madeleine, si vous portiez le nom de votre famille.

A ces mots, la Bréban fronça ses sourcils noirs comme l'aile brillante d'un corbeau.

— Je vous ai dit, fit-elle, que je n'ai pas d'autre famille que celle dont je porte le nom.

— Soit, répondit Robert de Coudray, mais le sang qui coule dans vos veines est un sang de patricienne. La race est en vous avec ses ardeurs, ses fiertés et ses intransigeances. Que votre affection appartienne à ceux qui vous ont conservé la vie plutôt qu'à ceux qui vous l'ont donnée, je le comprends ; c'est encore une preuve de race, car c'est la reconnaissance qui parle en vous. — Mais vous prenez toujours le parti des vôtres contre les autres dans cette lutte sociale que notre siècle a la douleur de voir.

La Bréban ne répondit pas.

Alors le marquis ajouta :

— Ai-je eu tort de compter sur vous ?

Au lieu de répondre, Madeleine demanda :

— Vous soupçonnez donc quelqu'un de la dénonciation qui a été faite contre vous ?

— Oui, je soupçonne... — Qui a donc intérêt à me perdre ?... Il n'y a que ceux qui peuvent s'opposer au but que je poursuivais..., reconquérir la Feuillade.

— Les connaissez-vous ?

— Lesurques.

— Quoi ! Lesurques... qui est en prison?

— Lui ou les siens... — Pourquoi donc aurait-il refusé les offres brillantes que nous lui avons faites! Et cet ingénieur auquel il vient de vendre, cet Eymery...

— Vous croyez que c'est d'eux que vient cette dénonciation ?

— J'en ai un pressentiment qui ne tardera pas à se changer en certitude.

« Et puis, ces gens, je les hais, ajouta le marquis avec un mouvement de colère qui donna à son visage une expression sinistre. Ils se sont déclarés nos ennemis... Ils ont pris possession de nos biens. Je les hais ! ..

La Bréban le considérait avec une sorte de terreur.

— Maintenant, poursuivit M. de Coudray, ce sera une guerre acharnée, une vengeance implacable !... Je suis vaincu, sans espoir, mais je conserve une force : ma haine !... Ce Lesurques, nous seuls pouvons le sauver !... Il faut qu'il soit perdu ! il faut qu'il paye de sa tête !

Le marquis s'arrêta. Un bruit venait de se produire dans la pièce voisine. On entendait le bruit d'une voix d'homme parlant avec Pierre Le Candec. La Bréban écoutait aussi.

— Cette voix !... fit-elle après un court instant.

— Vous la connaissez !

— Oui, je la connais !... mais je ne me souviens pas bien...

(*A suivre*) MARC MARIO.